



Une saucette au bassin Louise

Le soleil est sorti pour la Société des gens de baignade qui invitait la population à renouer avec le fleuve cet après-midi en faisant trempette dans le bassin Louise. Cette manifestation citoyenne, qui en est à sa 16e année, souhaite rappeler que la relation historique entre les gens de Québec et leur fleuve reste à retrouver.

«Interdire la baignade, c'est mettre un mur entre un quartier défavorisé et l'eau, comme les murs d'hôtels qu'on voit dans certains pays. C'est ça que la Ville est en train de faire. Notre but, c'est d'ouvrir un passage vers le fleuve pour les gens de Saint-Roch, Saint-Sauveur, Limoilou, le Vieux-Québec et, conséquemment, pour les millions de touristes. On veut leur rendre à la fois l'eau et la vue sur leur ville», explique Léonce Naud, président de la Société des gens de baignade.



La cinquantaine de baigneurs présents aujourd'hui au bassin Louise risquaient une amende de 500 \$ ou deux mois de prison. Rien pour empêcher Noémie Beaudet de sauter à l'eau. «Ça fait huit ans que je me baigne ici. J'ai grandi au bord de l'eau et quand je suis arrivée en ville, j'ai été choquée de ne pas avoir de place pour me baigner», affirme la jeune femme.

À ses côtés, une autre baigneuse, Sonia Bukowski. La jeune française, originaire de Marseille, a trouvé surprenant l'interdiction de nager dans le bassin Louise quand elle est arrivée à Québec. D'abord parce que chez elle on ne s'en fait pas autant pour les questions de santé et ensuite parce que l'idée que les plages sont pour tout le monde est profondément ancrée dans les mentalités dans son pays.

«À Marseille, les plages sont accessibles à tous. On ne pourrait pas empêcher les gens de se baigner. Il y a beaucoup de jeunes qui sont pauvres et qui occupent leur été à se baigner parce qu'ils ne peuvent pas se payer d'autres activités. Je suis convaincue qu'il y aurait plus de criminalité si les plages leur étaient interdites», assure-t-elle.

La Société des gens de baignade espère pouvoir un jour aménager un «parc-plage-marina» au bassin Louise afin de doter la région d'un nouvel attrait touristique majeur. Au passage, la Société considère qu'un tel attrait favoriserait la présence de familles au

centre-ville, stimulerait l'économie régionale, contribuerait à la santé de la population, le tout en désenclavant et en revitalisant les quartiers centraux de la capitale.

La Société des gens de baignade devrait tenir une seconde activité cet été, entre le 4 et le 15 juillet. Celle-ci sera annoncée à la dernière minute, afin de s'assurer de la coopération de Dame Nature.